

Lettre de rentrée de l'ANDCIO

Chères collègues directrices et chers collègues directeurs de CIO,

En cette rentrée si singulière, marquée par la menace du virus, chacun et chacune est contraint au respect de protocoles fastidieux avec en filigrane l'inquiétude sur le devenir des CIO et de notre métier, ainsi que de ce qui en constitue le cœur, le conseil en orientation dans le lieu tiers qu'est le centre d'information et d'orientation.

Les répercussions - du changement en 2017 du statut des personnels et notamment celui des DCIO, - de la loi LCAP, - des dispositions concernant la prise en charge du décrochage, - de la réorganisation de la carte des CIO dans l'esprit des préconisations du rapport Charvet, et maintenant - le danger réel (cf. [rapport de la Cour des comptes](#)) d'intégration des personnels d'orientation au sein d'un service de santé scolaire et de voir disparaître le conseil en orientation au profit exclusif de l'accompagnement psychologique des élèves en difficulté ou en mal-être, sont en train de transformer nos métiers en profondeur.

Pour l'ANDCIO, l'activité de conseil en orientation est de fait pleinement inscrite dans le champ de la psychologie. Elle participe à l'accompagnement des personnes dans leur processus de développement.

Même si les textes sur nos missions restent inchangés, pour le moment, le nouveau statut des DCIO, pour ne pas dire l'absence de statut, induit un changement de positionnement professionnel et une conception du métier qui doit être repensé. Mais le fait est que les CIO sont toujours dirigés par des directrices et des directeurs !

L'ANDCIO a depuis toujours réfléchi sur les questions concernant spécifiquement la nature, les fondements, les valeurs, les missions, les responsabilités, la carrière, la reconnaissance, c'est-à-dire l'essence même du métier de DCIO.

Qui plus est, c'est une association d'obédience nationale qui ne fait en aucun cas doublon avec les associations académiques dont l'action est limitée aux frontières de leurs territoires.

L'ANDCIO n'est pas non plus en concurrence avec les organisations syndicales, avec lesquelles il y a des échanges riches et des confrontations d'idées fécondes, mais dans une complémentarité qui doit être constructive pour l'avenir des services d'orientation.

Notre association est clairement positionnée sur le débat d'idées, l'échange de points de vue, le partage de valeurs et sur une communication avec le ministère et les élus de tous bords politiques pour informer, expliciter, alerter, convaincre.

Même si l'exécutif actuel n'est pas très ouvert, c'est le moins qu'on puisse dire, et que ce qui passe pour de la concertation n'est en réalité qu'une écoute sans conséquence, tant les décisions sont prises une fois pour toutes et en amont, il n'en reste pas moins qu'une organisation professionnelle comme l'ANDCIO garde une valeur inestimable pour les acteurs de terrain que sont les DCIO. C'est une véritable richesse d'avoir à vos côtés une association spécifiquement consacrée aux directrices et directeurs de CIO, pour mener une réflexion éclairée et agir sur les problématiques inhérentes à notre profession.

Ne vous laissez pas enfermer dans un quotidien anxigène et mortifère, prenez du recul et faites avancer votre pensée ! **Adhérez, faites adhérer ou réadhérer à l'ANDCIO !**

Le CA de l'ANDCIO compte sur votre engagement et vous souhaite une bonne année scolaire.

La présidente de l'ANDCIO,

Corinne BLIECK